

## AUTORITÉS FÉDÉRALES

- Depuis 1919, le Conseil national est élu à la proportionnelle, ce qui signifie que chaque parti y obtient un nombre de sièges proportionnel à sa force numérique.



Ce sont les candidats ayant recueilli le plus de suffrages qui obtiennent les sièges acquis par leur parti. À la différence du scrutin majoritaire, le scrutin à la proportionnelle permet aussi aux petits partis d'entrer au Parlement.

Depuis 2003, la commune de Savièse a l'honneur d'être représentée à Berne.

Les élections fédérales ont lieu chaque 4 ans, le dernier week-end d'octobre.

## **Addor Jean-Luc**

Conseiller national

Chemin du Grand Roé 21

1965 Savièse

078 824 36 64

## **Reynard Mathias**

Conseiller national

Rue de St-Germain 26

1965 Savièse